

Somme toute ISERE

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2010

Données disponibles au troisième trimestre 2010

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2010 : 8,1% (-0,3 point en un an ; taux stationnaire en région)
- 64 032 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+5,6% en un an ; +8,2% en région)
- 3 815 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+1,3% en un an ; +6,0% en région)
- 28 442 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2010 par Pôle Emploi (+25,7% en un an ; +21,4% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 3,1%

Le contexte départemental

Le tissu économique de l'Isère est diversifié, assez représentatif de la région Rhône-Alpes même si la part des emplois du secteur industriel est supérieure à la moyenne régionale. Sur le territoire isérois, une industrie traditionnelle (textile, travail des métaux, métallurgie, chimie, ...) côtoie des activités plus modernes tournées vers les nouvelles technologies (nanotechnologies, nouvelles énergies, biotechnologies, ...). Le secteur tertiaire reste très présent, avec une offre commerciale et de services équilibrée et des activités touristiques dynamiques. La valorisation de la recherche est un des points forts de l'agglomération Grenobloise qui est d'ailleurs, le premier pôle de recherche publique français derrière la région francilienne. Les filières électronique et informatique sont aussi particulièrement développées. Le profil industriel du département a été impacté par la récession économique de 2008. Les secteurs de la chimie et la microélectronique dans le bassin grenoblois notamment ont été particulièrement touchés, ainsi que des entreprises dont l'activité est liée au Bâtiment et aux Travaux Publics.

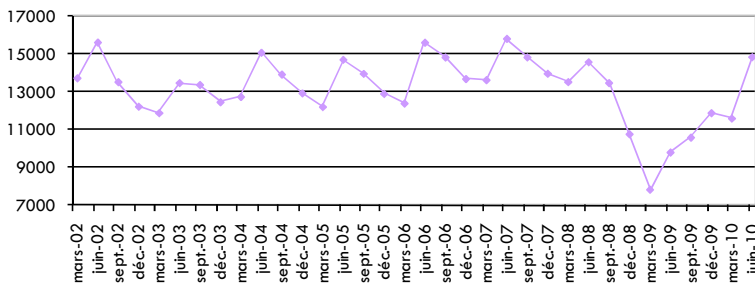
Comme dans d'autres départements rhônalpins, plusieurs indicateurs récents montrent une amélioration de la situation économique. Au 2^{ème} trimestre 2010, l'emploi salarié privé isérois reprend sa croissance et gagne 1% d'effectifs par rapport au 1^{er} trimestre. Cette évolution positive relance l'évolution annuelle (+0,2%) même si elle reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional (+0,7%). Ce rebond de l'emploi est essentiellement dû au secteur tertiaire qui repart à la hausse tandis que l'industrie et la construction stabilisent leurs effectifs. Avec un taux de chômage qui s'établirait, selon les dernières estimations de l'insee, à 8,1% de la population active en juin 2010 (8,6% au niveau régional), l'écart entre le taux de chômage isérois et régional s'est accru au profit du département, le taux de chômage régional ayant augmenté plus rapidement. Entre juin 2008 et juin 2010, il a progressé de 1,9 points en Isère contre +2,3 points pour le taux régional. La demande d'emploi tout public a progressé de 5,6% entre fin juin 2009 et fin juin 2010 (contre +8,2% en Rhône-Alpes). Sur la même période, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a également été moins rapide qu'au niveau régional.

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

L'activité intérimaire est un bon reflet de la conjoncture du marché du travail. En effet, c'est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture. Devant une reprise de l'activité, les entreprises commencent par recourir à l'intérim. Depuis le 2^{ème} semestre 2009, l'évolution de la moyenne des missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois, reflète ainsi un frémissement de l'activité économique, suite à la récession de mi-2008. En Isère, le nombre moyen de missions d'intérim en cours a augmenté de plus de 50% entre juin 2009 et juin 2010, hausse supérieure à celle enregistrée au niveau régional (+36,9%). Comme au niveau régional, on note une hausse plus marquée en juin 2010 (+28% dans le département contre +25% en Rhône-Alpes), probablement liée à l'évolution cyclique de l'activité intérimaire, un pic étant généralement observé à chaque mois de juin (Graphique 1).

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Isère



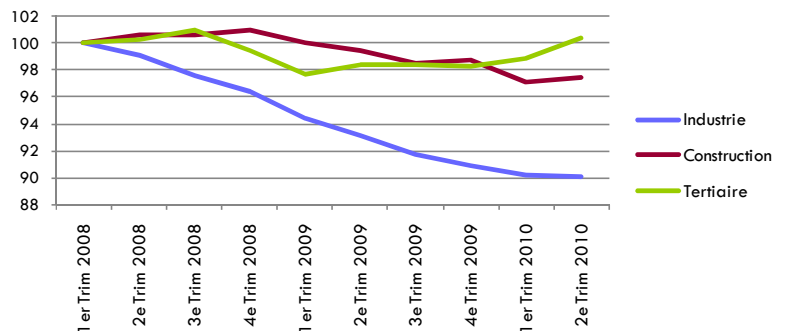
Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

En lien avec le poids démographique du département, l'Isère est le 2^{ème} département de la région, derrière le Rhône, par le poids de ses effectifs salariés puisqu'il regroupe 18,1% de l'ensemble des salariés du secteur privé de la région. Les statistiques à la fin 2009, montrent que l'emploi salarié privé a continué de diminuer en 2009 dans le département. Ainsi, on enregistre une diminution du nombre d'établissements, quelque soit leur taille (-1,4%) entre fin 2008 et fin 2009, plus importante qu'au niveau régional (-0,7%). Elle explique la baisse des effectifs salariés du secteur privé (-2,5% contre -1,7% au niveau régional), notamment dans les établissements de grande taille. Ces derniers regroupent par ailleurs davantage de salariés qu'au niveau régional (32,7% contre 30,2%).

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Isère au 30 juin 2010

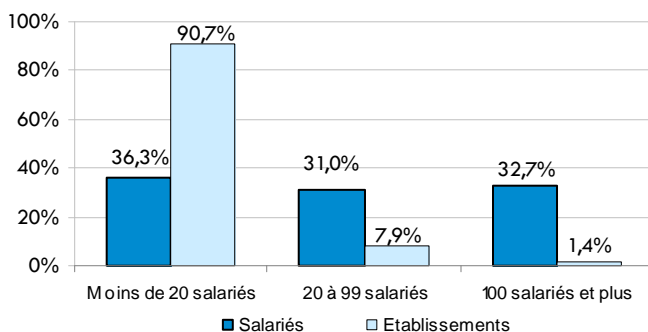
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	31	0,0%	ND
Industrie	80 630	25,7%	-3,3%
Construction	28 478	9,1%	-2,0%
Tertiaire	205 032	65,3%	2,0%
Total	314 171	100%	0,2%

Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité en Isère au 30 juin 2010 (base 100 : 1^{er} trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement fin 2009, en Isère



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

Au deuxième trimestre 2010, l'emploi salarié isérois reprend sa croissance, grâce au secteur tertiaire, ce qui porte à +0,2% la croissance entre juin 2009 et juin 2010 (+0,7% en Rhône-Alpes).

Sur un an, la baisse des effectifs dans les secteurs de la construction (-2%) et de l'industrie (-3,3%) est compensée par le dynamisme du secteur tertiaire (+2%).

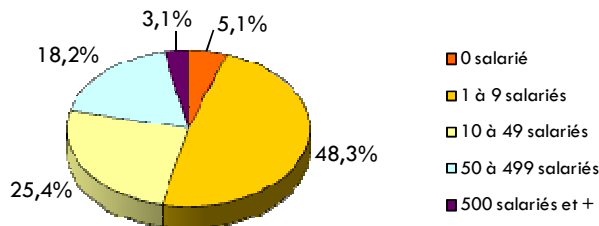
A noter que le département de l'Isère se distingue par une part du secteur tertiaire inférieure au niveau régional au profit du secteur de l'industrie qui est davantage représenté (Tableau 1).

Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi en Isère au cours du premier semestre 2010

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	13 141	46,2%	20,0%
Offres temporaires	12 526	44,0%	30,0%
Offres occasionnelles	2 775	9,8%	36,0%
Offres d'emploi enregistrées	28 442	100%	25,7%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Isère au premier semestre 2010

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Un autre signe de l'embellie du marché du l'emploi : la hausse du nombre d'offres déposées à Pôle Emploi.

Au premier semestre 2010, 28 442 offres d'emploi ont été collectées en Isère, soit 25,7% de plus qu'au 1^{er} semestre 2009 (21,4% en région) (Tableau 2). Pour plus de la moitié d'entre elles (53,4%), ces offres émanent d'établissements de moins de 10 salariés, proportion supérieure à celle observée au niveau régional (51,3%) (Graphique 4).

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 28 295 dans le département. Cependant, dans 44% des cas ces recrutements envisagés sont jugés difficiles contre 41% au niveau régional.

Définitions :

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois

Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois

Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap dans les établissements privés assujettis, l'Isère affiche un taux d'emploi direct* dans le secteur privé de 3,1% pour l'année 2008 similaire à celui observé au niveau régional (Tableau 3).

Dans le département, 5 052 personnes en situation de handicap (ETP) ont été directement employées dans 1 153 établissements parmi les 1 869 établissements assujettis**. Elles représentent 19,1% des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région. Comme pour l'ensemble du public, la part des bénéficiaires dans le secteur de l'industrie est supérieure en Isère par rapport au niveau régional (45% versus 42%) tandis que le secteur tertiaire est moins représenté.

Au niveau des caractéristiques sociodémographiques, les bénéficiaires seniors sont un peu moins en Isère qu'au niveau de l'ensemble de la région.

En parallèle, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap dans la fonction publique (hors éducation nationale) en Isère s'élève à 4,6% en 2008 contre 4,5% pour l'ensemble de la région (cf. résultats du CRDI).

Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)

Département	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
Rhône-Alpes	26 426	3,0%

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

** Assujettis : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à l'interruption **des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH**, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) **hors bénéficiaires de l'AAH seule** sont pris en compte dans ce document. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Isère au 30 juin 2010

	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	3 054	73,3%	0,8%	40 641	57,0%	2,3%	43 695	57,9%	2,2%
Catégorie B	369	8,9%	1,9%	8 354	11,7%	4,2%	8 723	11,6%	4,1%
Catégorie C	392	9,4%	5,4%	11 222	15,7%	22,9%	11 614	15,4%	22,3%
Catégorie D	102	2,4%	-1,9%	4 442	6,2%	17,2%	4 544	6,0%	16,7%
Catégorie E	248	6,0%	23,4%	6 643	9,3%	47,0%	6 891	9,1%	46,0%
Total	4 165	100%	2,3%	71 302	100%	9,4%	75 467	100%	9,0%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule**.

Malgré un frémissement de l'activité, le contexte économique difficile continue à avoir des répercussions sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Ainsi, près de 3 400 demandeurs d'emploi supplémentaires inscrits en catégories A, B et C, leur nombre atteint 64 032 à la fin du mois de juin 2010, soit une progression de 5,6% qui reste cependant inférieure à celle enregistrée au niveau régional (+8,2%). L'Isère enregistre parallèlement une diminution de son taux de chômage de 0,3 point par rapport au 2^{ème} trimestre 2009. Il s'élève en juin 2010 à 8,0% de sa population active contre 8,6% en Rhône-Alpes.

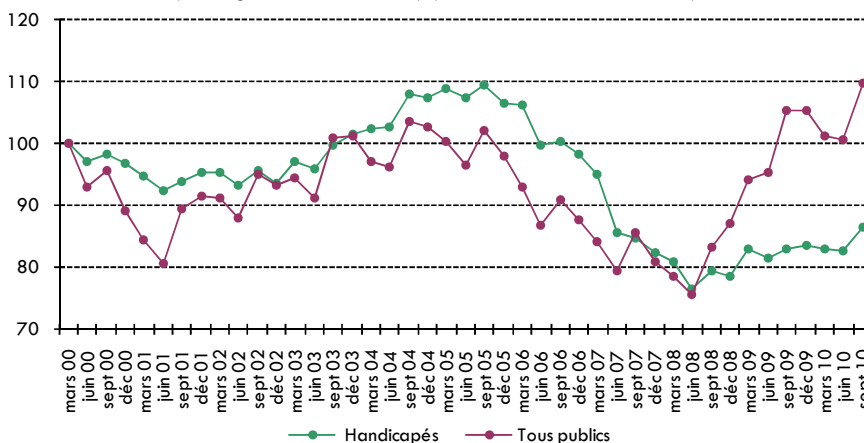
La demande d'emploi (cat. A, B et C, hors bénéficiaires de l'AAH seule) des personnes en situation de handicap progresse également (+1,3%) mais de façon nettement inférieure à l'augmentation observée pour la demande tous publics. Cette hausse est nettement inférieure à celle enregistrée au niveau régional (+8,2%). A noter que les demandeurs

d'emploi handicapés (cat. A, B, C, hors bénéficiaires de l'AAH seule) dans le département représentent 6% de l'ensemble de la Demande d'Emploi en Fin de Mois, contre 6,4% en Rhône-Alpes.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi pris en compte excluent les bénéficiaires de l'AAH seule. En effet, suite à l'interruption des remontées d'informations des personnes percevant l'AAH vers Pôle Emploi, ces données traduisent plus objectivement la réalité de l'évolution de la Demande d'Emploi des Travailleurs Handicapés dans le temps.

Cependant, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap reste inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, alors qu'habituellement l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi han-

Graphique 5 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi en Isère (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précaution de lecture : Les tendances observées sur le graphique 5 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

dicapés est moins favorable que celle de l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées. Il faut donc rester prudent quant à l'interprétation de ces chiffres, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés pouvant être sous-estimé du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005. D'autres hypothèses peuvent également être avancées pour expliquer le moindre accroissement du nombre de demandeurs handicapés relativement à l'ensemble du public : la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 ainsi que le développement d'actions qui ont pu favoriser le maintien en emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Entre les 1^{ers} semestres 2009 et 2010, parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Isère, le nombre d'hommes augmente (+7%) de façon plus importante que le nombre de femmes (+4%). Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sont particulièrement touchés (+17%) et surtout ceux dont l'ancienneté d'inscription est comprise entre 1 et 2 ans (+45,3%). Pour les demandeurs d'emploi handicapés (hors bénéficiaires de l'AAH seule), l'augmentation la plus importante concerne les chômeurs de très longue durée (+15%) qui représentent près de 30% de l'ensemble des demandeurs handicapés. Les demandeurs handicapés de 50 ans et plus, les titulaires d'un baccalauréat et plus et ceux au chômage de longue durée enregistrent des hausses également supérieure à la moyenne (Tableau 5).

Concernant les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés isérois, elles sont similaires à celles des demandeurs rhônalpins, ce qui paraît normal compte tenu du poids du département par rapport la région (17% des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C de la région).

Tableau 5 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Isère au 30 juin 2010

	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Homme	2 098	55,0%	2,2%	29 329	48,7%	7,8%	31 427	49,1%	7,4%
Femme	1 717	45,0%	0,3%	30 888	51,3%	4,1%	32 605	50,9%	3,9%
Moins de 25 ans	92	2,4%	-13,2%	9 534	15,8%	-1,4%	9 626	15,0%	-1,5%
De 25 à 49 ans	2 249	59,0%	-3,6%	40 931	68,0%	5,2%	43 180	67,4%	4,7%
50 ans et plus	1 474	38,6%	11,2%	9 752	16,2%	17,7%	11 226	17,5%	16,9%
Non qualifié	1 722	45,1%	-0,6%	17 689	29,4%	1,8%	19 411	30,3%	1,6%
Qualifié	2 090	54,8%	2,9%	42 369	70,4%	7,6%	44 459	69,4%	7,4%
Sans diplôme, certif. d'études	1 143	30,0%	-3,1%	9 654	16,0%	-1,4%	10 797	16,9%	-1,6%
CAP, BEP	1 819	47,7%	1,4%	22 700	37,7%	7,2%	24 519	38,3%	6,7%
Bac et plus	853	22,4%	7,7%	27 777	46,1%	7,6%	28 630	44,7%	7,6%
Moins de 6 mois de chômage	1 069	28,0%	-8,8%	26 520	44,0%	-7,7%	27 589	43,1%	-7,7%
6 mois à moins de 12 mois	726	19,0%	-8,9%	15 374	25,5%	3,1%	16 100	25,1%	2,5%
1 an à moins de 2 ans	924	24,2%	9,6%	12 356	20,5%	49,0%	13 280	20,7%	45,3%
2 ans et plus	1 096	28,7%	15,0%	5 967	9,9%	20,8%	7 063	11,0%	19,9%
Total	3 815	100%	1,3%	60 217	100%	5,9%	64 032	100%	5,6%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Suite à la fusion avec l'Assedic, quatre nouvelles agences sont chargées de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en Isère. Il s'agit des agences situées à Saint-Marcellin, la Côte Saint-André, Pont de Chérucy et Pontcharra. Ainsi, les agences de Roussillon et de Bourgoin Jallieu ont désormais en charge un volume de demandeurs d'emploi moins important. La répartition des demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) entre les 16 agences Pôle Emploi du département est relativement homogène : la part varie de 3% pour l'agence de Pontcharra à 10,3% pour celle de Grenoble Vigny Musset (Tableau 6).

Tableau 6 : Les agences locales Pôle Emploi dans en Isère au 30 juin 2010

	Handicapés		Non handicapés	
	Effectif	%	Effectif	%
Grenoble Bastille	212	5,6%	4 387	7,3%
Saint Marcellin	142	3,7%	2 017	3,4%
Grenoble Vigny Musset	394	10,3%	4 915	8,2%
Vienne	260	6,8%	3 978	6,6%
La Côte Saint André	251	6,6%	3 520	5,8%
Bourgoin Jallieu	174	4,6%	3 087	5,1%
Pont de Chérucy	149	3,9%	2 603	4,3%
Pontcharra	115	3,0%	2 203	3,7%
Voiron	352	9,2%	4 777	7,9%
Roussillon	145	3,8%	2 542	4,2%
Saint Martin d'Hères	262	6,9%	4 774	7,9%
Echirolles	261	6,8%	4 236	7,0%
Fontaine	250	6,6%	3 449	5,7%
Claix	282	7,4%	4 760	7,9%
La Tour du Pin	267	7,0%	4 302	7,1%
Villefontaine	299	7,8%	4 649	7,7%
Total	3 815	100%	60 199	100%

Nota Bene : Compte tenu de la création de nouvelles agences locales Pôle Emploi suite à la fusion ANPE/ASSÉDIC en 2009, il n'est pas possible ici de présenter les évolutions.

Précision : 16 demandeurs d'emploi, non handicapés, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Les entrées et les sorties du chômage

En Isère, les inscriptions à Pôle Emploi en catégories A, B, C diminuent, entre les 1^{ers} semestres 2009 et 2010, de 4,6% pour le public non bénéficiaire de l'obligation d'emploi contre une stabilisation au niveau régional (+0,1%). Celles pour fin de mission d'intérim diminuent nettement (-34,2%) ainsi que celles liées à un licenciement (-15,8%). Pour les personnes en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule), le nombre global d'inscriptions a également diminué dans le département (-5,7%) de façon plus marquée qu'en région (-1,6%). Dans 84,6% des cas ces entrées au chômage concernent des demandeurs qui avaient déjà été inscrits dans le registre de Pôle Emploi contre 72,2% pour les personnes non bénéficiaires (Graphique 6). En parallèle, le département enregistre une légère augmentation du nombre de sorties du registre du chômage (+0,7%) contre +7,5% au niveau régional. Si les sorties pour reprise d'emploi augmentent de 10%, celles pour absence au contrôle restent toujours le principal motif de sortie avec près de 43% des cas (Tableau 8).

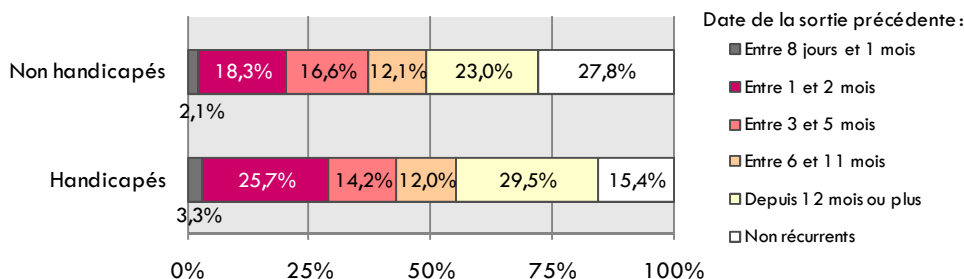
Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Isère au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	287	16,9%	-14,8%	6 893	14,1%	-15,8%
<i>Licenciements économiques</i>	47	2,8%	-20,3%	2 311	4,7%	-14,3%
<i>Autres licenciements</i>	240	14,1%	-13,7%	4 582	9,3%	-16,5%
Rupture conventionnelle de contrat	50	2,9%	ND	2 652	5,4%	ND
Démission	31	1,8%	-3,1%	1 558	3,2%	-12,0%
Fin de contrat	288	16,9%	-8,9%	12 978	26,5%	-7,8%
Fin de mission d'intérim	73	4,3%	-36,0%	4 448	9,1%	-34,2%
Première entrée	19	1,1%	11,8%	2 314	4,7%	-2,5%
Reprise d'activité	222	13,0%	-8,6%	3 309	6,7%	-3,9%
Autres	733	43,0%	1,8%	14 897	30,4%	9,1%
Total	1 703	100%	-5,7%	49 049	100%	-4,6%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

Graphique 6 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Isère au premier semestre 2010



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 84,6% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 72,2% pour les demandeurs non bénéficiaires. 25,7% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui avait eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, 18,3% pour les personnes non handicapées.

Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Isère au premier semestre 2010

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	402	21,7%	10,1%	15 532	31,5%	24,4%
Entrée en stage	115	6,2%	-21,8%	1 964	4,0%	23,6%
<i>Arrêt maladie</i>	178	9,6%	9,9%	2 222	4,5%	8,6%
<i>Dispense</i>	31	1,7%	-27,9%	449	0,9%	-27,2%
<i>Autres arrêts</i>	56	3,0%	-36,4%	1 305	2,6%	-10,2%
Total arrêts de recherche	265	14,3%	-9,6%	3 976	8,1%	-3,4%
Changement d'agence	27	1,5%	-3,6%	1 272	2,6%	20,3%
Absence au contrôle	790	42,7%	1,9%	19 814	40,2%	2,5%
Radiation	95	5,1%	-18,8%	3 001	6,1%	-15,4%
Autres cas	156	8,4%	39,3%	3 786	7,7%	10,0%
Total	1 850	100%	0,7%	49 345	100%	8,3%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

Définitions

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°12, octobre 2010 - Le dynamisme de la demande intérieure soutient la sortie de crise. Synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

INSEE Rhône-Alpes La Lettre

La Lettre Analyses et Résultats n°127, mai 2010. La crise modifie la carte du chômage en Rhône-Alpes. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de l'Isère, édition 2009-2010. Publication téléchargeable sur www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFFP et CRDI-Déclarations 2009, effectifs au 1^{er} janvier 2008.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Isère, emploi salarié, 2^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.